



CONDITIONS GENERALES DE VENTE (C.G.V) en date du 30 aout 2019

La signature du devis, l'envoi d'un bon de commande ou tout autre support faisant état d'une commande auprès de « Le Gerriscope » vaut acceptation des conditions générales de vente ci-après exposées et expressément mentionnées sur le site Internet de « Le Gerriscope ».

1. APPLICATION DES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Les présentes conditions générales de vente sont applicables à tous les produits et services vendus par « Le Gerriscope ». Elles sont applicables dans leur intégralité pour tout contrat passé entre « Le Gerriscope » et ses clients en France ou à l'étranger, quel que soit le lieu de livraison.

Aucune dérogation aux présentes conditions générales de vente ne pourra être admise sans accord express et préalable de « Le Gerriscope ». Toute condition contraire aux présentes conditions générales de vente posée par le client, dans ses propres conditions générales d'achat ou dans tout autre document, sera inopposable à « Le Gerriscope », quelque soit le moment où elle aurait pu être portée à sa connaissance.

2. COMMANDES

Tout bon de commande faisant état de l'accord du client ou tout devis portant la mention « bon pour accord », ou encore tout document faisant état d'une commande auprès de « Le Gerriscope » sera réputée ferme et définitive dès leur réception par « Le Gerriscope ».

3. DÉLAIS DE LIVRAISON

« Le Gerriscope » s'engage par les présentes à une simple obligation de moyen quand au respect des dates de livraison. Toutefois, les retards éventuels qui pourraient être imputables à « Le Gerriscope » tenant notamment aux conditions météorologiques ou aux interdictions temporaires de vol... ne donneront pas droit au client d'annuler ou de refuser la conception et l'exécution du projet ou des prestations désignées sur les documents commerciaux et n'ouvriront pas droit à dommages et intérêts.

La livraison du projet ou des prestations désignées sur les documents commerciaux ne peut intervenir que si le client est à jour de ses obligations envers « Le Gerriscope ».

4. CONDITIONS DE RÈGLEMENT À DÉFAUT DE CONVENTION PARTICULIÈRE

Le client s'engage à régler intégralement les factures de « Le Gerriscope » dans un délai de trente (30) jours à compter de la date de facturation. Aucun escompte ne sera accordé en cas de règlement anticipé.

5. CLAUSE DE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

Les prix indiqués sur les supports commerciaux sont entendus en Euro, Toutes Taxes comprises, et hors frais de livraison. Ces prix peuvent être modifiés à tout moment par l'éditeur, les prix affichés ne sont valables qu'au jour de la commande et ne portent pas effet pour l'avenir. Le prix applicable au client est celui en vigueur lors de la commande. Les frais de livraison seront, en toute hypothèse, indiqués à l'utilisateur avant tout règlement.

Les produits vendus, les livrables ou les fichiers numériques issus d'une prestation, restent la propriété du vendeur (« Le Gerriscope ») jusqu'à complet paiement de leur prix, conformément à la présente clause de réserve de propriété. A défaut de paiement par le client, de tout ou partie du prix convenu, dans un délai de huit (8) jours suivant la date de présentation par lettre recommandée avec avis de réception faisant état dudit défaut et valant de mise en demeure d'y remédier dans le même délai, la commande et toutes les commandes en cours seront résiliées de plein droit.

6. ANNULATION

Toute commande acceptée et annulée au moyen d'un outil laissant une trace écrite adressée à « Le Gerriscope », sous réserve de la délivrance en retour d'un accusé de réception, sans respect d'un préavis de 72 heures avant l'exécution du projet commandé sera facturée dans son intégralité. Toute commande acceptée ayant fait l'objet du versement d'un acompte ne pourra être annulée, sauf cas de force majeure ou accord express. « Le Gerriscope » sera en droit de facturer l'intégralité du prix à titre de dédommagement, sans altérer ses capacités à poursuivre pour demander l'obtention de dommages et intérêts dans le cas où un préjudice d'un montant supérieur à la commande serait démontré.

7. PÉNALITÉS DE RETARD DE PAIEMENT PAR LE CLIENT

Toute somme non payée à sa date d'exigibilité, produira de plein droit une pénalité de retard de 3 fois le taux d'intérêt légal de l'année en cours (Loi 2008-776 du 04 août 2008) ainsi qu'une indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement (Décret 2012-1115 du 02 octobre 2012). Une indemnité complémentaire pourra être réclamée, sur justificatifs, lorsque les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de l'indemnité forfaitaire.

8. PROPRIÉTÉ ET TRANSFERT DES RISQUES

a) Transfert des risques

« Le Gerriscope » se réserve la propriété du projet ou autres produits originaux désignés sur ses documents commerciaux jusqu'au paiement intégral de leur prix en principal et intérêts. Toutefois les risques sont transférés au client dès la livraison des produits ou l'achèvement d'une prestation de service.

b) Propriété intellectuelle et droits d'auteur

Les prises de vue de « Le Gerriscope » sont des œuvres originales protégées par la législation sur la propriété intellectuelle. L'acquisition des images de « Le Gerriscope » sur support graphique ou numérique, n'entraîne pas transfert au profit de l'acquéreur des droits exclusifs de propriété qui y sont attachés ; leur utilisation est strictement limitée à l'usage privé de l'acquéreur.

– Droits d'auteur : sauf spécification contraire, l'ensemble des photographies, films produits par « Le Gerriscope » sont soumis aux lois 57-298 du 11 mars 1957 concernant la propriété artistique et 85-660 du 3 juillet 1985 sur les droits d'auteurs.

– Droits de reproduction : toute reproduction par quelque procédé que ce soit des images ou réalisations de « Le Gerriscope » est interdite sans l'achat préalable des droits de reproduction correspondants. Les droits sont commercialisés avec le fichier numérique de l'image pour un usage tel que défini par le client qui mentionne lors de la commande le format, le support et le nombre d'exemplaires diffusés.

La cession des droits sur une image ou une réalisation n'inclue aucun caractère d'exclusivité sauf mention expresse et, en aucun cas la possibilité de cession d'une copie du fichier à des tiers à titre gratuit ou onéreux. La cession de droits n'est acquise par le client que sous réserve du parfait paiement de ceux-ci et d'une utilisation conforme des images ou réalisations à l'usage défini lors de la commande. « Le Gerriscope » se réserve le droit de refuser toutes utilisations des vues dans un autre but que privé, sauf mentions contraires.

Ainsi, « Le Gerriscope » et l'auteur des images cèdent leurs droits d'auteurs pour la diffusion du projet en cours, mais restent détenteurs des droits d'auteurs pour toutes utilisations exceptionnelles dans un autre projet de ces images et doivent être tenus informés des éventuelles tractations pour la réutilisation des mêmes images au sein d'autres productions, pour lesquelles les parties, « Le Gerriscope » / LES AUTEURS, percevront des droits d'auteurs NÉGOCIABLES À CHAQUE RÉUTILISATION.

Toute utilisation contraire aux clauses supra des images ou réalisations de « Le Gerriscope » sans accord préalable donnera lieu à une facturation minimale de 5 fois la valeur des droits correspondants.

Afin de pouvoir justifier de la propriété de ses images ou réalisations, « Le Gerriscope » conservera une copie numérique dans le format original dès la fin des opérations de prises de vues.

9. EXPÉDITIONS

« Le Gerriscope » prend le maximum de précautions pour la protection de ses envois, néanmoins, les marchandises voyagent aux risques et périls du destinataire qui devra contrôler le colis dès réception et émettre le cas échéant les réserves nécessaires pour bénéficier des garanties offertes par le transporteur qui supportera seul les éventuelles avaries.

Les frais de port, d'emballages, de douanes, taxes d'importations et plus généralement tous les frais autres que ceux explicitement indiqués comme pris en charge par « Le Gerriscope », sont à la charge du client. Sauf garantie expresse écrite, les délais de livraison sont indicatifs et ne sauraient constituer un engagement ferme de livrer à date fixe.

10. RÉCLAMATIONS

Aucune réclamation ne pourra être prise en compte passé un délai de 10 jours à compter de la date de réalisation d'une prestation ou de livraison des marchandises ou des fichiers numériques.

11. OBLIGATIONS ET RESPONSABILITÉ DE « LE GERRISCOPE »

a) Obligations

« Le Gerriscope » s'engage à apporter tout le soin et toute la diligence nécessaires à la fourniture de prestations de qualité conformément aux usages de la profession et à l'état de l'art. « Le Gerriscope » ne répond que d'une obligation de moyens. Les fichiers numériques et négatifs originaux de « Le Gerriscope » sont conservés dans les meilleures conditions de sécurité, toutefois, « Le Gerriscope » peut refuser une nouvelle commande dans le cas exceptionnel d'une destruction ou d'une altération involontaire survenue à un négatif ou un fichier numérique. « Le Gerriscope » s'engage à conserver et à remettre à ses clients une copie des fichiers numériques ou des négatifs originaux pendant une durée maximale de six (6) mois, délai au delà duquel le client devient seul responsable de la conservation de ses données.

Dans le cadre de la réalisation de film/vidéo, « Le Gerriscope » s'engage à proposer 2 maquettes intermédiaires avant la version finale livrable au client. Toute demande de maquette supplémentaire de la part du client, fera l'objet d'une facturation par « Le Gerriscope ».

b) Limitations

Les réparations dues par « Le Gerriscope » en cas de défaillance qui résulterait d'une faute établie à son encontre correspondront au préjudice direct, personnel et certain lié à la défaillance en cause, à l'exclusion expresse de tout dommage indirect tel que, notamment, préjudice commercial, perte de commandes, atteinte à l'image de marque, trouble commercial quelconque, perte de bénéficiaires ou de clients. En tout état de cause, le montant des dommages et intérêts qui pourraient être mis à la charge de « Le Gerriscope » si sa responsabilité était engagée, sera limité au montant des sommes effectivement versées par le client à « Le Gerriscope » pour le produit ou la prestation considérée ou facturée au client par « Le Gerriscope » ou au montant des sommes correspondant au prix de la prestation, pour la part du produit ou de la prestation pour laquelle la responsabilité de « Le Gerriscope » a été retenue. Sera pris en considération le montant le plus faible de ces sommes.

12. FORCE MAJEURE

La responsabilité de « Le Gerriscope » ne pourra pas être mise en œuvre si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une de ses obligations décrites dans les présentes conditions générales de vente découle d'un cas de force majeure. À ce titre, la force majeure s'entend de tout événement extérieur, imprévisible et irrésistible au sens de l'article 1148 du Code civil. Notamment dans le cas d'interdictions temporaires de vol dont la nature n'aurait pas été connue lors de la signature du bon de commande.

13. DISPOSITIONS GÉNÉRALES ET DROIT APPLICABLE

En cas de clause contraire ou contradictoire avec les présentes conditions générales de vente, il est d'un commun accord spécifié que les conditions générales de vente ci-dessus prévaudront seules.

a) Modification des conditions générales

Les présentes conditions générales peuvent être modifiées à tout moment par « Le Gerriscope ». Toute modification de ces conditions générales de vente sans l'accord écrit de « Le Gerriscope » est nulle. Les conditions générales applicables à l'utilisateur sont celles en vigueur au jour de sa commande.

b) Droit applicable et juridictions compétentes

La langue du contrat est le français, toute version disponible en langue étrangère n'a qu'une valeur informative. Les présentes conditions générales sont soumises à l'application du droit Français et de la compétence exclusive des juridictions françaises. De façon expresse, il est donné attribution de juridiction

aux Tribunaux compétents de Niort pour toute contestation pouvant surgir entre les parties, même en cas de référé, d'appel en garantie ou de pluralité de défendeurs.

c) Règlement amiable des litiges

Sauf dispositions d'ordre public, tous litiges qui pourraient survenir dans le cadre de l'exécution des présentes conditions générales pourront avant toute action judiciaire être soumis à l'appréciation de « Le Gerriscope » en vue d'un règlement amiable. Il est expressément rappelé que les demandes de règlement amiable ne suspendent pas les délais ouverts pour intenter les actions judiciaires.

d) Divisibilité

La nullité d'une des clauses des présentes conditions générales, en application notamment d'une loi, d'un règlement ou à la suite d'une décision d'une juridiction compétente passée en force de chose jugée ne saurait emporter la nullité de l'ensemble des autres clauses qui garderaient leur portée et continueraient à produire leur effet. Dans ce cas, les parties devraient dans la mesure du possible remplacer la disposition annulée par une disposition valable correspondant autant que possible à l'esprit et à l'objet des conditions contractuelles.

e) Non renonciation

Le fait, pour les parties, de ne pas se prévaloir à titre temporaire ou permanent d'une ou plusieurs clauses des présentes conditions générales, n'emportera en aucun cas renonciation à se prévaloir du reste des conditions générales.

Le client déclare avoir pris connaissance et accepter sans réserve les conditions générales de « Le Gerriscope » ci-dessus reproduites.

Recommandations importantes

« Le Gerriscope » recommande à tout donneur d'ordre de s'assurer que son prestataire dispose :

- D'une attestation de MAP régulièrement déposée,
- Des attestations des télé-pilotes qui doivent opérer,
- D'une autorisation préfectorale dans le cadre d'une intervention en scénario S-3 (agglomération)
- D'une assurance en Responsabilité Civile Professionnelle couvrant les risques aéronautiques.